



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Marie-Josée Reuse, Aude Rapin, Maxime Collombin et Marlyne Andrey-Berclaz, PS/GC
Objet Le Valais prêt à sacrifier le Parc naturel de Grengiols ?
Date 14/11/2022
Numéro 2022.11.442

Actualité de l'événement

L'évènement est actuel puisque la décision en cause a été publiée dans le Bulletin officiel du 11 novembre 2022, le Conseil d'Etat du Valais a décidé d'autoriser la construction immédiate d'installations photovoltaïques-test pour les grandes installations projetées en Valais.

Imprévisibilité

Il était parfaitement imprévisible que la décision du Conseil d'Etat soit prise si rapidement et entre en vigueur avec effet immédiat, au vu des procédures usuelles en place pour la construction de projets photovoltaïques

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les conclusions du rapport du 26 octobre 2022 de la HES-SO, de l'Université de Genève et de l'Arizona "The Grengiols-Saflischtal Photovoltaic Solar Farm: an Independent Analysis" sont claires et remettent en question la stratégie prise par le Conseil d'Etat dans sa décision.

Au vu des enjeux énergétiques et de l'impact sur la nature et le paysage de Grengiols, même dans la phase test, il y a nécessité d'agir et de questionner immédiatement la décision prise.

Par décision publiée dans le Bulletin officiel du 11 novembre 2022, le Conseil d'Etat du Valais a décidé d'autoriser la construction immédiate d'installations photovoltaïques-test en vue des grands projets solaires envisagés en Valais.

Toutefois, un rapport scientifique indépendant mené par la HES-SO, l'Université de Genève et de l'Arizona du 26 octobre 2022 établit clairement qu'en l'état, le projet de Grengiols n'est pas viable :

Le réseau électrique suisse ne sera pas capable d'absorber la puissance de production du projet envisagé à Grengiols.

Il faudra construire des accès et de nouvelles lignes à très haute tension.

Tout cela va consommer énormément d'énergie.

L'augmentation de la production en hiver, due à l'effet de réverbération via la neige, serait de facto faible, puisque l'ombre de l'installation elle-même empêchera cet effet.

S'agissant d'un emplacement isolé, une part non négligeable de "pertes en ligne" peut être escomptée.

Les rendements seront moindres sans autoconsommation.

La production d'énergie via cette installation n'advientra que dans 10 ans, au plus tôt.

Le rapport de faisabilité est prévu pour la fin de l'année 2022, donc les tests ne seront pas effectués en hiver.

A cela s'ajoute que Grengiols est un parc naturel labellisé, de sorte que des répercussions non négligeables sur le sol, la biodiversité et le paysage sont à prévoir, même en phase test et même en dehors des zones exceptées

par la décision du Conseil d'Etat.

Au vu du contexte actuel de la crise énergétique, nous nous interrogeons quant à la pertinence d'une décision du conseil d'Etat prise dans l'urgence, même en phase test, apparemment incompatible avec les enjeux énergétiques, de biodiversité et de paysage actuels.

Références :

https://www.researchgate.net/publication/364965517_The_Grengiols-Saflischtal_Photovoltaic_Solar_Farm_an_Independent_Analysis#fullTextFileContent

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223673>

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1966/1637_1694_1679/fr#art_23_g

https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/2022/20220927112318647194158159038_bsf063.aspx

Conclusion

Il est ainsi demandé au Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux interrogations suivantes :

Comment le Conseil d'Etat apprécie-t-il les conclusions du rapport "The Grengiols-Saflischtal Photovoltaic Solar Farm: an Independent Analysis" ?

Quelle est la compatibilité de l'installation projetée à Grengiols avec le label Parc Naturel Régional ?

Comment la production en zone décentralisée sera-t-elle reliée au réseau électrique national ?

Compte tenu de la durée de mise en service de l'installation estimée à 10 ans et le contexte de raréfaction des matériaux et de la main d'oeuvre qualifiée, comment le Conseil d'Etat envisage-t-il ces difficultés?